

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 7 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf, le sept mars à 20H00 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire, s'est réuni, en mairie, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Madame PIAULET Christine, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29  
Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 19  
Pouvoirs : 2  
Absents : 6

Date de la convocation : 28 février 2019

**PRÉSENTS** : MASSONNEAU Bruno, FRAUDEAU Jean-François, DEBIAIS Viviane, BEAUVAIS Magali, BERGONNIER Pascal, BEUROIS Thierry, BIANCO Lydie, CHAINE Jean-Paul, CLAVÉ Louis, INGRASSIA Christine, JARASSIER Corinne, LAGARNAUDIE Jacqueline, LAROCHE Fabienne, LECOQ Christian, LEVRAULT Charly, MILLIASSEAU Maurice, Gilles PHELIPPEAU, ROYER Freddy, SULLI Bruno .

**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR** :

BRUNIER Maud représentée par JF FRAUDEAU

ERRAÏSS Malika représentée par P BERGONNIER

**ABSENTS** : PIAULET Christine, GAUTHIER Dominique, BOURMAUD Melinda, BRUÈRE Charlotte, CHABOT Marie-Line, RENAUD Didier.

**Secrétaire de séance** : Jean-François FRAUDEAU

### DELIBÉRATION N° 26

**RAPPORTEUR** : Bruno MASSONNEAU

### OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – ENFANCE-JEUNESSE APPROBATION

Sous la présidence de Monsieur Bruno MASSONNEAU, 1er adjoint, le conseil municipal examine le compte administratif 2018 de l'ENFANCE JEUNESSE qui s'établit comme suit, conformément au document de synthèse présenté :

#### Section de Fonctionnement

Dépenses	<b>1 327 244,74 €</b>
Recettes	<b>1 330 288,07 €</b>
Excédent de clôture	3 043,33 €

#### Section d'Investissement (hors restes à réaliser)

Dépenses	<b>8 878,74 €</b>
Recettes	<b>202 299,54 €</b>
Excédent de clôture	193 420,80 €

Hors de la présence de Madame la Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

-approuve le compte administratif 2018 de l'ENFANCE JEUNESSE

**VOTE**

**UNANIMITÉ**

Publication en mairie le :  
Christine Piaulet, Maire de Naintré, peut certifier, sous  
sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
le

